

Résumé des délibérations

Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE) d'EDC

Mardi 26 avril 2016
Salle du Canada, EDC
Ottawa (Ontario)

Participants

Membres du Conseil consultatif sur la RSE

Pablo de la Flor, vice-président, Affaires générales, Banco Crédito del Perú

Gordon Lambert, directeur en résidence, Durabilité pour Suncor, Ivey Business School, Université Western

Jean-Louis Roy, président, Partenariat International

David Runnalls, associé principal, La Prospérité durable

Jean-Claude Villiard, professeur associé, École nationale d'administration publique, Université du Québec

Ed Waitzer, associé, Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l.

David Wheeler, recteur, Université du Cap-Breton

Absents

Deanna Rosenswig, associée, Vantage Concepts

David Zussman, Chaire Jarislowsky sur la gestion dans le secteur public, Université d'Ottawa

Employés d'Exportation et développement Canada (EDC)

Herbert M. Clarke, membre, Conseil d'administration

Benoit Daignault, président et chef de la direction d'EDC, président du Conseil consultatif sur le RSE

Catherine Decarie, première vice-présidente, Affaires générales et secrétaire

Signi Schneider, vice-présidente, Responsabilité sociale des entreprises

Yolanda Banks, conseillère principale, Responsabilité sociale des entreprises

Conférenciers invités

Katie Sullivan, directrice, North America and Climate Finance, International Emissions Trading Association (IETA)

Thibaut Millet, associé, Services en changements climatiques et développement durable, Ernst & Young

Réunion du 26 avril

Thème : L'après-COP21 et ce qui attend les institutions financières

Siège social d'EDC, 150, rue Slater (à l'angle de la rue O'Connor)

Salle du Canada, 18^e étage

1. Mot de bienvenue, présentation des nouveaux membres et mise à jour du président sur les enjeux de la Société, y compris en matière de RSE

Benoit Daignault, président et chef de la direction d'EDC, président du Conseil consultatif sur la RSE

Catherine Decarie, première vice-présidente, Affaires générales et secrétaire

Signi Schneider, vice-présidente, Responsabilité sociale des entreprises

Le président d'EDC fait le point sur les principaux développements depuis la dernière réunion du Conseil, en mai 2015. Une mise à jour sur les questions de RSE se trouve dans le document d'information distribué au préalable.

EDC apprend à connaître l'équipe du nouveau gouvernement. La philosophie de ce dernier concernant le commerce n'a pas beaucoup changé, mais son intérêt pour les questions climatiques est beaucoup plus marqué. Par ailleurs, la COP21 s'est terminée sur une bonne note à Davos : tous les secteurs en appuient les résultats, mais le milieu des affaires a quand même besoin d'un cadre international et d'une tarification harmonisée. Le prochain défi sera de répondre à ces deux besoins pour encadrer l'exploitation des entreprises.

Survol des résultats d'EDC pour 2015

Le volume total des transactions facilitées par EDC s'élève à plus de 100 milliards de dollars. Compte tenu de la pression qui pèse sur le secteur du pétrole et du gaz naturel, EDC a mis en place une facilité spéciale (750 M\$) pour venir en aide aux entreprises susceptibles de survivre au ralentissement, c'est-à-dire celles qui sont diversifiées et dotées d'un modèle d'affaires aux fondements solides, mais qui vivent quelques difficultés passagères. Les entités les plus à risque ne sont pas les gros producteurs, mais les entreprises faisant partie de la chaîne d'approvisionnement.

La faiblesse du huard avantage le secteur manufacturier. Aider plus d'entreprises à exporter permettra d'amortir le choc si la baisse du cours du dollar canadien se poursuit.

Marchés émergents

Sur les marchés émergents, nos activités ont connu une baisse de 40 %. Pour redémarrer les affaires, EDC renforcera sa présence à Johannesburg, à Jakarta et à Londres (pour couvrir les régions du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord et de l’Europe occidentale). Les marchés émergents se remettent du ralentissement. Par exemple, la Colombie et le Pérou montrent des signes prometteurs. L’incapacité d’EDC à faire des affaires en Russie constitue une contrainte pour le secteur privé. Les exportateurs se disent intéressés par l’Iran; EDC étudie les moyens de reprendre contact avec ce pays et régler certains problèmes pratiques, comme trouver des banques correspondantes. L’Inde demeure un marché difficile malgré des signes prometteurs au tout début. Quant au Brésil, le scandale de corruption mis au jour par l’opération « Lava Jato » a, certes, eu une incidence. Petrobras était plongée dans une situation-catastrophe : crise politique, chute des cours pétroliers et crise institutionnelle. Aucune embellie à l’horizon.

Parties intéressées non gouvernementales

Dans la foulée de la crise Volkswagen (VW), EDC a pris contact avec le syndicat Unifor, une partie qu’elle connaissait peu auparavant. Unifor s’est dit mécontent du financement accordé à VW par EDC. Nous allons donc revoir nos relations avec les parties qui portent un regard critique sur la Société.

Stratégie

EDC met l’accent sur l’élaboration d’une stratégie qui permettrait d’aider les entreprises canadiennes à se lancer, croître et réussir sur les marchés internationaux. À cette fin, il nous faudra, entre autres, trouver les moyens d’imbriquer la RSE dans notre stratégie d’entreprise et en faire un facteur de différenciation.

Discussion et commentaires – Membres du Conseil

La capacité de s’unir en coalitions constitue la force des organisations de la société civile. EDC a remarqué que, dernièrement, la corruption est dans le point de mire de ses principales parties intéressées de la société civile, et que ces dernières questionnent le soutien qu’EDC offre à des entreprises impliquées dans des scandales de corruption. Notre stratégie : nous asseoir avec elles et leur expliquer nos processus de RSE.

Un membre du Conseil précise que, d’après les chercheurs universitaires, les entreprises devraient accorder une importance particulière aux parties intéressées puissantes et légitimes qui sont animées par un sentiment d’urgence. EDC aurait peut-être intérêt à mettre sur pied un forum de discussion afin d’éviter d’être prise au dépourvu.



Pour EDC, inclure la veille stratégique au nombre de ces services offrirait une valeur ajoutée qui irait au-delà de son noyau principal d'activités. Nous produisons beaucoup d'information, mais devons la rendre plus facilement accessible. Il nous faut fixer le résultat escompté, définir les mesures du succès et les actions à prendre pour l'atteindre. Grâce à sa marque et à la confiance qu'elle inspire, EDC est bien placée pour devenir l'autorité indépendante qui saura expliquer le potentiel de croissance économique du Canada et faire connaître les services financiers accessibles. Si nous nous fions à l'expérience de la Banque mondiale, devenir un centre d'expertise est une tâche ardue. Avant de se fixer une cible, EDC gagnerait à demander à ses clients quels renseignements leur sont le plus pertinents.

2. Table ronde des membres Membres du Conseil

Les membres discutent d'enjeux, de nouvelles tendances et d'événements récents pouvant avoir une incidence sur EDC en matière de RSE, puis abordent les points suivants :

- *Manque de leadership au Canada en matière de durabilité et de RSE.* Le nouveau gouvernement a de bonnes intentions, mais n'a pas encore établi son plan de match. EDC devrait ouvrir le dialogue pour aider les entreprises à réussir et à ajouter de la valeur à la marque du Canada. EDC a une chance exceptionnelle de devenir l'autorité en matière de commerce et d'investissement sur fond de RSE.
- *Droits de la personne.* EDC doit penser aux droits des peuples autochtones. Le pays cherche encore comment aider ces communautés et comment les intégrer au tissu social canadien.
- *ONG.* En créant de puissantes coalitions, ces entités arrivent adroitement à se faire entendre et à exercer une influence sur la scène internationale.
- *Corruption.* Le public comprend mieux l'effet pervers de la corruption sur la société et l'économie, mais les entreprises continuent de succomber à la tentation, et ce, malgré les codes de conduite et les programmes de conformité solides en place. À cet égard, nous devons nous pencher sur la forme que prendront les prochaines mesures dans ce domaine.
- *Manque de savoir-faire (capacité) dans les pays en développement.* Ces pays ont besoin d'aide.
- *Éducation.* L'accès à une éducation de qualité est la clé du succès des pays en développement. Sur ce plan, les approches créatives, comme les partenariats public-privé, sont nombreuses. L'expérience du Canada est un atout.

- *Changements climatiques.* Voilà une question prioritaire. Sur le plan énergétique, le Canada est en période de transition, et EDC y a un rôle important à jouer. L'abandon du carbone risque d'entraîner la mise en veilleuse d'actifs et d'avoir des répercussions sur l'investissement et la stabilité financière. Il est à noter que certains producteurs de charbon américains ont fermé boutique. Par ailleurs, EDC et d'autres institutions financières seront appelées à financer le virage énergétique. Par exemple, en Inde, où le charbon est la première source d'énergie, les gestionnaires de portefeuille de placements et les dirigeants de sociétés cherchent comment gérer l'actif d'une façon qui tient précisément compte des risques et des récompenses systémiques, comme les changements climatiques.
- *Conflit social.* La colère et l'indignation alimentées par les médias sociaux ne disparaîtront pas de sitôt. Comme EDC ne peut pas plaire à tout le monde, elle doit apprendre à faire avec cette réalité. Dernièrement, des poursuites concernant des questions de climat ou de droits ont fait comprendre une chose aux dirigeants d'entreprise : il y a un sentiment d'insatisfaction généralisé dans la population à l'égard de la distribution actuelle de la richesse.
- *Paradis fiscaux à l'étranger.* Voici la question à se poser : où les grandes entreprises cachent-elles leurs bénéfices? En réponse à cette question, un organisme international, comme l'OCDE, établira sûrement une réglementation.

3. Changements climatiques – Problèmes et répercussions pour les institutions financières

Mot d'ouverture

David Runnalls, membre, Conseil consultatif sur la RSE

Groupe de discussion

Katie Sullivan, directrice, North America and Climate Finance, International Emissions Trading Association (IETA)

Thibaut Millet, associé, Services en changements climatiques et développement durable, Ernst & Young

Les membres du groupe de discussion présentent leur point de vue sur les résultats de la COP21, tenue à Paris entre la fin novembre et le début décembre 2015, et de leur incidence sur les institutions financières. La discussion a pour but de contribuer à l'élaboration de la stratégie d'EDC en ce qui concerne l'approche à privilégier à l'égard des changements climatiques, en fonction du plan et des attentes du gouvernement du Canada.



Les changements climatiques sont considérés comme le plus grand défi du 21^e siècle et se trouvent au cœur des discussions internationales et nationales. L'importance accordée n'est pas seulement attribuable à la COP21; elle tient aussi de l'incidence directe de ces changements sur le milieu des affaires. Par exemple, les pertes d'assurance corrigées de l'inflation qui découlent d'événements climatiques sont passées d'une valeur annuelle moyenne de 10 G\$, dans les années 1980, à une de 50 G\$, au cours des dix dernières années. À l'échelle mondiale, il faudra investir 90 T\$, plus cinq pour cent pour réduire les émissions de carbone. À cette fin, il faudra établir des normes, obtenir du soutien technique et adopter des politiques.

Dernièrement, la question climatique est devenue particulièrement pertinente pour les institutions financières, partiellement en raison des arguments légitimes de Mark Carney, président du Financial Stability Board, qui a mis sur pied la *Task Force on Climate-related Financial Disclosures* (dirigée par Michael Bloomberg). EDC devrait consulter le prochain rapport du groupe de travail sur les risques physiques, de responsabilité et de transition associés aux changements climatiques et sur les divulgations financières que les entreprises devraient faire à cet égard. D'après M. Bloomberg, en ce qui concerne le carbone, les services financiers devraient faire preuve de la transparence la plus totale.

Quant au secteur des technologies propres, il présente d'intéressants débouchés : exportations d'une valeur estimée à 7 G\$, dont 20 % proviennent de marchés autres que les États-Unis. Certains pays tenteront d'atteindre leurs engagements de réduction d'émissions à l'aide de mécanismes de marché. L'article 6 de l'accord de la COP21 ne fait aucune mention des « marchés », mais permet l'adoption d'approches commerciales et coopératives dans le but de respecter les engagements pris et d'éviter des coûts exorbitants. L'application de l'accord de la COP21 nécessitera des investissements et un financement privés de 100 G\$. Par exemple, le Fonds vert pour le climat aura besoin de capitaux privés. Le dilemme : comment débloquer ces capitaux et utiliser des fonds publics pour neutraliser les risques associés aux investissements. Et c'est là qu'EDC entre en jeu, pour trouver des solutions bien cachées.

Les méthodes permettant de mesurer le risque carbone des prêts sont de plus en plus normalisées, et cela concerne aussi la mesure du risque associé à l'actif d'un portefeuille. À cet égard, l'initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-IF) présente de bons conseils. Quant aux méthodes appliquées aux produits d'assurance crédit à l'exportation et de cautionnement, elles gagneraient à être peaufinées, mais fonctionnent lorsque l'intensité carbonique est mesurée. Certaines institutions financières fixent un prix interne du carbone, alors que d'autres en fixent un prix de référence.



L'éventualité des poursuites fondées sur une question climatique fait courir aux entreprises un risque de responsabilité fiduciaire. S'il y a poursuite, elles devront prouver qu'elles ont tenu compte des effets du carbone et agi en conséquence. Axée sur les changements climatiques, la discussion d'aujourd'hui concerne les fournisseurs et les utilisateurs de capitaux.

Politiques

Au Canada, la transition d'une économie dépendante des combustibles fossiles à une qui repose davantage sur des formes d'énergie carboneutres ne se fera pas sans accroc. Certains gouvernements sont favorables à une solution de tarification du carbone, alors que d'autres opteraient plutôt pour une approche de plafonnement et d'échange. Par exemple, en Alberta, qui fait partie du premier groupe, les émetteurs de carbone doivent payer un impôt progressif pouvant atteindre 30 \$ par tonne d'équivalent CO₂ émise en 2017. Le coût annuel que doit assumer le consommateur est d'environ 500 \$, mais un allègement fiscal sous forme d'abattements est prévu pour les personnes à faible revenu.

Le défi : voir la croissance d'un œil différent, refaçonner l'économie et abandonner peu à peu les combustibles fossiles sans trop perturber l'économie ni créer de graves difficultés. Il faudra également voir le secteur du pétrole d'un autre œil : non pas comme fournisseur d'énergie bon marché, mais plutôt comme fournisseur de sous-produits, comme les lubrifiants.

4. Discussion du Conseil sur les changements climatiques – Problèmes et répercussions pour EDC

Animée par Gordon Lambert, membre du Conseil

Les membres du Conseil font part à EDC de plusieurs observations, idées, réflexions et recommandations en réponse aux propos des conférenciers (voir plus bas).

Pour réussir dans un monde où les émissions de carbone sont limitées et la croissance, ralentie, il faut une dose de tension créative. Ci-dessous, les organigrammes 1 et 2 dressent un cadre de travail permettant de trouver des solutions relatives aux problèmes climatiques mondiaux et au rôle d'EDC.



Les deux objectifs d'EDC – promouvoir la protection de l'environnement et mener à bien les mandats d'appui de l'exportation – sont quelque peu contradictoires, et ça ne facilite pas les choses. Son rôle potentiel : fournir les ressources nécessaires pour que le Canada remplisse ses objectifs et ses engagements en matière de climat. Peu importe l'approche qu'elle choisit, elle doit être en mesure de concrétiser les buts et les aspirations escomptées.

Qu'est-ce que cela signifie pour EDC?

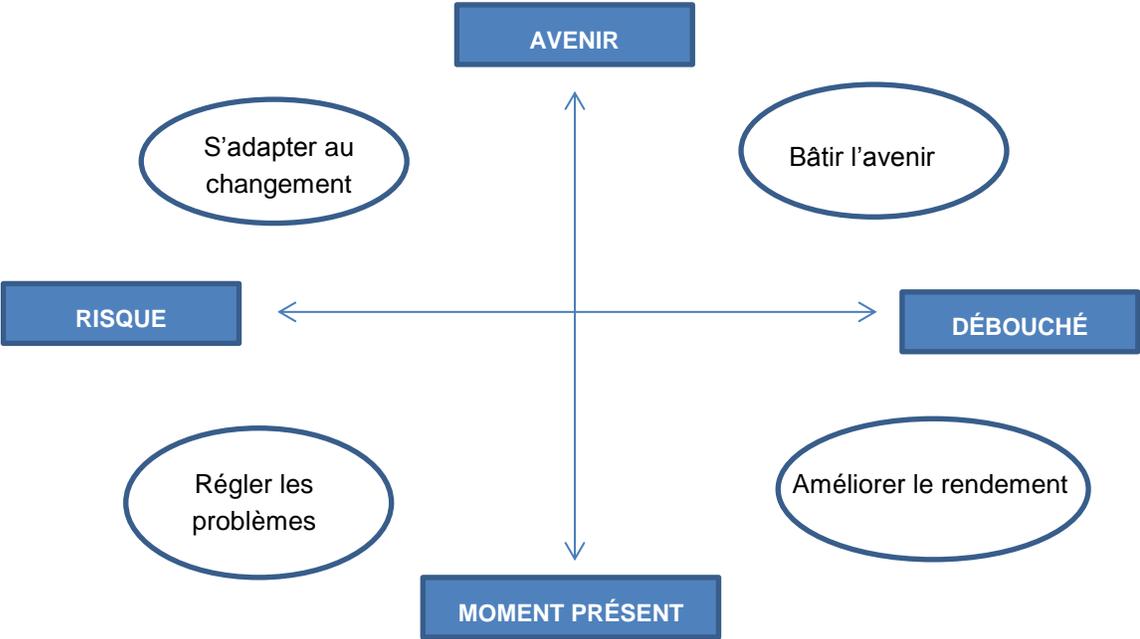
Il y a certaines mesures qu'EDC peut et devrait prendre afin de protéger l'environnement et, plus important encore, de profiter des débouchés. Les voici :

- Évaluer le risque. Dans la mesure du possible, il faut mesurer le niveau actuel d'exposition au carbone du portefeuille de prêts.
- Comprendre les crédits carbone et en tenir compte dans la structure des transactions. Bien qu'ils ne fassent pas le bonheur de tous, les crédits sont nécessaires. La Norvège est un exemple de pays qui a atteint les cibles ratées grâce au financement de crédits carbone à l'appui d'initiatives environnementales dans les pays en développement.
- Adopter une orientation-client et envisager :
 - des solutions financières qui facilitent le virage du secteur vers un avenir à faible intensité carbonique;
 - un dialogue plus proactif avec les clients ou encore demander à ces derniers de l'information sur leurs stratégies d'adaptation aux changements climatiques;
 - de renforcer l'appétence pour le risque et de mieux tarifier les initiatives environnementales.
- Montrer qu'EDC veut contribuer à un avenir plus vert, lancer un dialogue ou un débat de société sur les énergies plus durables de l'avenir et agir comme chef de file, notamment devenir maître à penser mondial sur les questions climatiques et financières.
- Aider le gouvernement du Canada à atteindre la cible du 30 % et, au cours des deux prochaines années, confirmer que nous sommes sur la bonne voie à l'aide de mesures, de politiques et de données concrètes.
- Élaborer le plan de la Société pour les cinq à dix prochaines années et prendre les mesures nécessaires pour le respecter. Cela aura une incidence immédiate sur les décisions de placement.
- Concrétiser les engagements climatiques dans les pays en développement et profiter des débouchés qui en découlent.

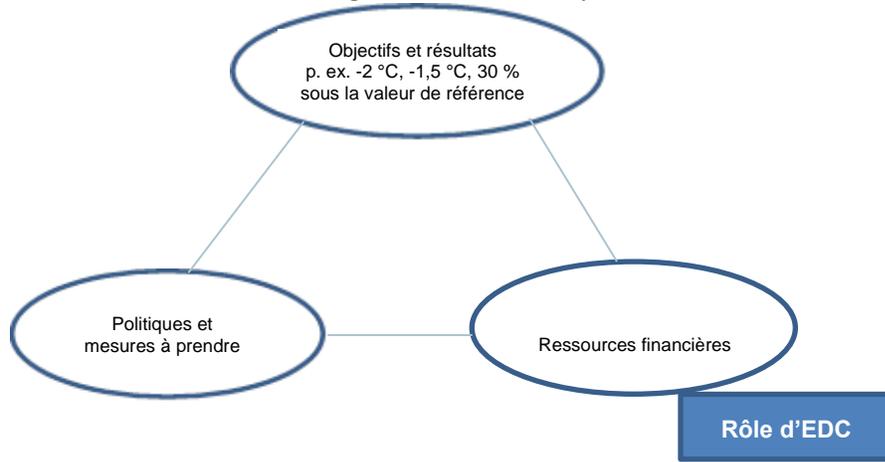
- 
- Participer au financement des solutions d'infrastructure durables, comme celles examinées par la Commission mondiale sur l'économie et le climat (dirigée par l'ancien président du Mexique Felipe Calderone).
 - Financer la lutte aux changements climatiques, par exemple, y aurait-il lieu d'émettre de nouvelles obligations vertes. S'inspirer de la banque d'investissement vert du Royaume-Uni au besoin.
 - Harmoniser sa position sur les questions climatiques avec celle de son actionnaire.
 - Surpasser les dispositions de l'accord sectoriel sur le charbon de l'OCDE, car il est trop permissif (p. ex. installations auxiliaires).
 - Faire plus de place aux questions climatiques dans les processus du noyau principal d'activités de la Société et entamer un dialogue avec les clients en leur demandant de montrer leurs plans d'atténuation, d'adaptation aux changements climatiques et de fin de vie de leurs actifs.
 - Déterminer la source des occasions prometteuses et prendre les devants pour réduire les émissions d'entreprises susceptibles d'induire une réduction nette des émissions globales.



Organigramme 1 : Modèle d'ajustement économique



Organigramme 2 : Modèle illustrant les changements climatiques et le rôle d'EDC



5. Activités du Conseil

Signi Schneider, vice-présidente, Responsabilité sociale des entreprises

Le Conseil dit au revoir aux membres sortants, Jean-Claude Villiard et David Zussman, et les remercie des services rendus pendant dix et neuf ans, respectivement. Le recrutement de nouveaux membres se poursuit.

Tous s'accordent pour dire qu'il s'agit de la meilleure réunion à ce jour grâce, surtout, à la participation active des membres du Conseil et à la possibilité d'aborder en profondeur un sujet intéressant et pertinent.